



Extrait de délibération

Bureau syndical

3 avril 2017 – Parthenay

Identifiant
B1/2017-04-01

L'An Deux Mille Dix Sept le lundi trois avril à 18 heures 30, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 30 mars 2017
Nombre de délégués en exercice : 9
Présents : 7

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 2
Votants : 7

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, BIRONNEAU Pascal, OLIVIER Pascal	...
Secrétaire :	MORIN Joël	...
Secrétaire adjoint :	...	CORNUAULT Véronique
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine,	CUBAUD Olivier

Acquisition du logiciel AGDE, base de données entreprises

Ce logiciel distribué par la société A6CMO de Bordeaux, permet de disposer d'une base de données entreprises régulièrement mise à jour et sur laquelle, les développeurs économiques peuvent intervenir pour l'incrémenter de données complémentaires.

La base de données qui part des fichiers INSEE et BODACC est mise à jour une à deux fois par mois avec la version Full WEB.

Pour utiliser le logiciel, il suffit d'une connexion internet.

Chaque semaine, la base de données est incrémentée également des créations et liquidations d'entreprises avec environ un mois de décalage entre l'information sur les procédures collectives et la saisie en ligne.

Le logiciel intègre les entreprises inscrites au Registre du commerce, au Répertoire des Métiers, les entreprises agricoles, et les auto-entrepreneurs personnes physiques.

Il y aurait une possibilité d'extension sur les associations et les services publics.

Le logiciel se décompose en modules :

- Module Etablissements actifs ou archivés (Recherche par dénomination, nom interlocuteur, zone,...)
- Module Interlocuteurs, nom des dirigeants et coordonnées...
- Module Contacts avec interlocuteurs (possibilités d'éditer un rapport selon fréquence souhaitée (mensuelle, bimensuelle,...de tous les contacts)
- Module Bourse des locaux et terrains
- Module Opérations – évènements économiques (possibilité de faire un rattachement à un évènement, ex : p'tit déj où il y a un besoin de convier plusieurs établissements)
- Module Club des Entreprises : listing des adhérents du club
- Module Porteurs de projet : suivis des porteurs de projet
- Module Maison de l'Emploi
- Module Agenda
- Module Statistiques et tableaux de bord (statistiques sur établissements porteur de projet, nombre de contacts, bourse de locaux....).

Possibilité de créer des zonages : EPCI - ZRR....

Formation : 1 jour

- ½ journée sur les établissements, les contacts, les interlocuteurs, le club des entrepreneurs....
- ½ journée en fonction des attentes des uns et des autres

Coût :

Le logiciel sera acquis par la MDEE pour un coût de : **4 200 € TTC**

(A noter : Actuellement la Communauté de communes Parthenay Gâtine a acquis 3 licences. La Maison de l'emploi et des entreprises envisage donc d'acquérir un logiciel au prix de 4200 € TTC).

Pour que le Pays puisse l'utiliser il faudra acquérir une **licence** d'utilisation au prix de **360 € TTC**.

Le prix de la **maintenance** annuelle pour la mise à jour des fichiers s'élève à **120 € TTC**.

Enfin la **formation** pour un groupe de 6 personnes s'élèvera à **1 100 € TTC**.

Les membres du Bureau autorisent le Président à engager le Pays dans l'acquisition d'une licence d'utilisation du logiciel AGDE, et à régler les frais correspondants (licence, maintenance annuelle et formation des agents du Pays qui utiliseront le logiciel).

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD